



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du 10 novembre 2017.
- 2/ Compte rendu de la réunion des stationnements jour de matchs
- 3/ Compte rendu de la commission culture et avancées
- 4/ Point sur les appels à projets 2018 politique de la ville
- 5/ Informations locales
- 6/ questions diverses.

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Gérard Barré, Jacques Bessière, Huguette Bessière (Association CNL), Edith Bizieux, Matthieu Brunet, Anne Charron (Association Méli-mélo), Karim Bounaas, Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Jean-Pierre Cougoule, Mme Emmanuelle Garnier (Commerçante Place Petrozavodsk), Hans Hartmann, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Mme Lohat (Association Pas à pas), Annie Mongeau.

Excusés : Denise Boutheillier, Astrid Heider (Club Amitié Accueil), Maria Dolores Windholtz.

Absents :

Collège des associations/acteurs locaux : l'EHPAD de Port-Neuf.

Collège des associations locales : Patrick Varrier (Association Comité de Quartier).

A noter : Madame Denise Boutheillier souhaite démissionner du Conseil Citoyen.

Durée de la réunion : 2h

1/ Validation compte-rendu de la réunion du 10/11/2017.

A propos du point 3 de la réunion avec les services de la ville : une remarque du conseil concernant le stationnement les jours de match de rugby est à nouveau discutée :

« Il est important de soulever le fait que les problèmes de stationnement sont les mêmes les jours de matchs et les jours de marché. Il serait utile d'écrire sur les panneaux « stationnement autorisé jour de match » de préciser « stationnement autorisé les jours de matchs et les jours de marché ».



Les problèmes ne sont en fait pas les mêmes les jours de matchs (nombre plus qu'importants de voitures stationnées de manière anarchique) et les jours de marché mais les stationnements en pointillés jaune étant délimités pour les jours de matchs, ces derniers pourraient servir aussi aux automobilistes les jours de marché.

Moyennant ces remarques, le compte rendu est validé par les membres du conseil citoyen présents.

2/ Stationnement les jours de match.

Une réunion a eu lieu à la Maison de Quartier avec madame Léonidas, élue aux sports, les responsables de la mairie annexe et les représentants du conseil citoyen.

La signalisation pour le stationnement le long des allées de Lattre est effective. Le temps de déplacement à pied vers le stade est noté sur les panneaux indiquant les nouveaux lieux de stationnement. Le parking de la « SCAN » est maintenant signalé à partir de la rue Philippe Vincent (en haut du mail).

Le nombre de places disponibles augmente :

- 150 sur le parking de la « SCAN » à 7 minutes à pied du stade. Ce parcours est éclairé.
- 300 derrière le stade en partie réservées aux personnalités liées au Stade Rochelais.
- 40 au lycée maritime pour le personnel du Stade Rochelais.
- Au moins 100 places sont libérées place de l'Île de France. Elles seront réservées en priorité aux personnes à mobilité réduite et aux joueurs.
- 200 places le long des Allées de Lattre.

Au total : 590 nouvelles places sont disponibles.

Le comité de Quartier, hors Conseil, a fait remarquer que le terme « SCAN » inscrit sur les panneaux ne parlait qu'aux « vieux » rochelais (la société de construction aéronavale n'existe plus depuis 1952). Il serait peut-être préférable d'indiquer « parking des établissements Fontaine-Pajot ». Ce point sera à aborder lors du prochain conseil de janvier 2018.

Lors du dernier match, des contraventions ont été dressées pour les véhicules stationnant avenue Guiton, en particulier sur les ronds-points.

Proposition de créer des badges pour les véhicules des habitants de port-Neuf qui risquent de se faire verbaliser alors qu'ils ne peuvent pas stationner correctement devant chez eux.

Malgré le travail effectué avec le Stade et la ville, les solutions acceptables par tous ne sont pas faciles à trouver.



Remarques du conseil citoyen :

- Les avancées se feront par étapes. La situation devrait s'améliorer progressivement.
- Par contre, il faut impérativement un accompagnement (moyens humains) pour changer les habitudes des automobilistes.
- Qui doit prendre en charge cet accompagnement ?
Le Stade Rochelais semble rencontrer des difficultés à recruter des placiers dont ce serait le rôle.
- La vente de billets par mail pourrait s'accompagner d'une information sur les nouveaux lieux de stationnement. Cette proposition a été évoquée lors de la dernière réunion avec madame Léonidas et les services de la ville.
- La radio du stade pourrait aussi annoncer la mise à disposition des nouvelles places de stationnement.

La communication est donc essentielle pour évoluer rapidement.

Le conseil propose de faire un premier bilan au début de l'année 2018. Il consistera à compter les véhicules présents un jour de match. Une réunion préparatoire définira les modalités de ce décompte. Ce bilan nécessitera le concours des membres du conseil et d'autres acteurs du quartier. C'est un gros travail qui paraît nécessaire pour avoir une vision assez juste de cette question de stationnement et de son amélioration.

3/ Point d'étape de la commission culture.

Compte rendu Commission Culture du mardi 20 novembre 2017

Sont présents à la réunion :

Aurélia Chargelègue (référente), Jean-Pierre Cougoule (référent), Maria Dolores Windholtz (référente), Amandine Mouls (animatrice Conseil Citoyen), Cyril Braynas (coordinateur jeunesse Maison de Quartier), Elisabeth Picon (coordinatrice bibliothèque Maison de Quartier).

LA LECTURE

1/ Madame André de l'école Descartes n'ayant pas pu être présente, Aurélia Chargelègue a fait part des projets l'école concernant la lecture :

Descartes souhaiterait remettre en état une salle pour rénover l'abécédaire. Ce travail nécessite des bénévoles pour remettre en état les lieux, mettre à jour les livres proposés et faire fonctionner cet abécédaire.

Dans quel cadre des financements (Education nationale, droit commun ou politique de la ville) pourraient être mobilisés ?

2/ Une maîtresse de maternelle vient fréquemment à la bibliothèque de la Maison de Quartier. Augmenter cette fréquentation de la bibliothèque peut être une piste de travail.

3/ Nous allons nous renseigner sur le fonctionnement de l'association « L'école des grands-parents » et voir comment tisser des liens avec elle. Les bénévoles de cette association vont lire des livres dans les écoles.



4/ Travail avec l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Port-Neuf ?

5/ Autres pistes :

- Un rallye lecture existait (support ville de La Rochelle). Le but était de lire des livres imposés et un pique nique était organisé en fin d'année pour les élèves ayant participé à ce rallye. Imposer une lecture particulière n'est peut-être pas une très bonne approche.
- La coordinatrice de la bibliothèque de la Maison de Quartier fait remarquer que les parents empruntent des livres tant que les enfants sont en maternelle et moins quand ils sont en cours élémentaire.
- Un collègue en France a fait l'expérience d'imposer ¼ heure de lecture aux élèves tous les jours.
- Par la suite, un collègue du département (Archiac) a repris l'initiative et cette expérience apparaît concluante.
- Chiffrer la fréquentation de la bibliothèque et du média-bus (médiathèque de La Rochelle) par les enfants serait un bon outil de travail.

LA MUSIQUE

- A l'école Descartes, les enfants entrent le matin à l'école en musique.
- Le collègue Missy possède une vingtaine de guitare. Le centre social réfléchit à l'utilisation de ces instruments pour développer un projet musical.

4/ Appels à projets 2018.

Une « équipe ressource » composée d'animateurs des trois conseils citoyens (Port-Neuf, Villeneuve les salines et Mireuil), de la Ville, de la C.D.A. et de l'Etat se réunit tous les deux mois.

Une réunion a eu lieu en octobre dernier. Elle a abordé l'éthique et le financement des projets utilisant un budget « politique de la ville ». Un financement par la politique de la ville doit permettre un « effet levier » pour la réalisation d'un projet dont la poursuite doit être financée en « droit commun ».

Les financements en politique de la ville ne sont pas pérennes. Un quartier prioritaire qui sort de ce type de financement doit trouver des financeurs qui sont alors l'Etat, la Région, le Département, la C.D.A. et la Commune.

Chaque échelon administratif assurant la poursuite des actions qui se sont montrées efficaces en fonction de leurs compétences respectives.

Pour l'étude des dossiers déposés dans le cadre des appels à projets, l'Etat et la CDA doivent fournir aux différents conseils citoyens des tableaux « allégés » reprenant tous les projets du quartier sans notion de financement. Cela permet aux membres du conseil citoyen de donner un avis sur chaque projet. Les tutelles (Etat et CDA) décident de l'attribution des différents financements.

La Maison de Quartier-Centre social a déposé des projets en accord avec son projet social :



- Démarche globale : Prêter attention et veiller aux personnes vieillissantes et/ou isolées ; mise en place de la coordination politique de la ville dans le quartier (conseil citoyen) ; correspondants de quartier.
- Création d'un poste « passerelle » .Ce poste permet d'aider les enfants à faire la transition entre l'école primaire et le collège. Ce poste est actuellement financé par la Maison de Quartier. Il pourrait être éligible à un financement « politique de la ville ».

5/ Informations locales.

A/ Les bancs de l'aire de jeu de la place de l'Île de France usagés et devenus dangereux ont été changés rapidement.

B/ les jeux volés près du lac sont en cours de remplacement.

C/ le remplacement d'un certain nombre d'arbres du quartier, en particulier les mûriers qui avaient fait l'unanimité contre eux au cours d'une balade urbaine (la chute des fruits entraînant des difficultés de circulation sur les trottoirs et les pistes cyclables).

Quel type d'arbre sera installé en remplacement ?

6/ Questions diverses.

A/ Monsieur le Préfet devait venir parler de la Police de Sécurité du Quotidien P.S.Q.). Qu'en est-il de sa venue ?

Monsieur le Préfet n'a pas pu participer au conseil citoyen pour une question d'agenda.

B/ Dans la discussion à propos de la venue de Monsieur le Préfet et de la police, la question de l'insécurité et du sentiment d'insécurité, insécurité ressentie, est posée. Ces deux notions varient selon les quartiers et selon les personnes.

Quel est le rôle de l'information pour préciser ces deux notions qui sont souvent liées ?

C/ Fréquentation de l'aire de camping-cars.

L'aire de Port-Neuf possède 170 places.

La fréquentation de l'aire de camping-cars entre janvier et octobre 2017 est la suivante :

Janvier	: 17
Février	: 101
Mars	: 162
Avril	: 449
Mai	: 526
Juin	: 462
Juillet	: 966
Aout	: 1643
Septembre	: 631
Octobre	: 690



Est-ce que la création de cette aire de camping-cars a permis de désengorger les autres lieux de rassemblement ? Question à poser lors de la prochaine réunion avec les services de la ville.

D/ Une série de photographies aériennes de l'évolution du camping depuis 2006 est proposée. Ces photos seront adressées à la Maison de Quartier et mises à la disposition des membres du conseil citoyen.

E/ Le maintien de l'école Descartes en R.E.P. reste fragile. L'association de parents d'élèves « Pas à pas » organise une réunion le 19 décembre prochain à la Maison de Quartier à 19h pour préparer une action en janvier 2018. La présence des habitants du quartier à cette réunion est souhaitable. Mobilisez toutes celles et tous ceux pour qui l'avenir de l'école Descartes est un enjeu important pour Port-Neuf.

Plus de questions ni de remarques.
La séance est levée.